



Association Patrimoine et Chemins de Plouezoc'h
Mairie
29252 PLOUEZOC'H

COMPTE RENDU DU CA DU 5 FÉVRIER 2025

Lieu : Salle de réunion - Salle polyvalente

Début de séance : 19h00

Présents : BRANELLEC Eric, CARACCHIOLI Leïla, CLECH Patrice, FRANTZ Hoel, GODEC Dominique, LANCIEN Véronique, LANCIEN Xavier, LAURENT Bernard, LAURENT Françoise, MESSAGER Claude, PAUGAM Yvan, SANTERRE Jean-Claude

Absents : BOZELLEC Erwan, PRIGENT Marie-Thérèse, ANCIEN François

Ordre du jour :

- Avancement de la création des dépliants.
- Finalité des adhésions 2025.
- Création de la nouvelle association de Jean Le Guillou et interface avec notre association. - Point sur la fermeture du GR.
- Nouveau chemin du Dourduff en Terre.
- Pont sur le Corniou.
- Fontaines et lavoirs.
- Point sur le balisage.
- Demande de subventions.
- Prévision des dépenses 2025 Chemins et Patrimoine.
- Etat des comptes

Avancement de la création des dépliants.

Les dépliants sont finalisés.

Un devis a été demandé à l'entreprise Le Friant pour 300 dépliants par circuit (6 au total) qui propose un montant de 900 € pour la totalité des dépliants (avec papier de qualité et pliage). Une autre demande a été faite auprès de l'ULAMIR mais n'a pas donné satisfaction (pas de pliage et qualité du papier moins bonne).

Demande de devis prévue chez Imprimerie de Bretagne pour avoir une autre estimation. Les dépliants pourront être mis en ligne par la suite sur le site.

Des problèmes de mise à jour sont constatés sur le site de l'association qui souhaiterait avoir plus de liberté quant à la gestion du contenu.

Finalité des adhésions 2025.

Cette année, l'association compte 43 adhésions dont plusieurs nouvelles. Quelques adhérents cependant n'ont pas souhaité renouveler la leur.

Une mise à jour des groupes sur WhatsApp va être faite par les administrateurs (Xavier Lancien, Dominique Godec et Patrice Clech).

Création de la nouvelle association de Jean Le Guillou et interface avec notre association.

Dans ce cas de figure, l'association consulte les archives de la mairie pour ses travaux de recherche. A l'issue elle les restituera à la Mairie.

Elles ne seront pas directement transmises de l'association à une autre association qui en ferait la demande. Cela ne concerne que la Mairie.

Point sur la fermeture du GR.

À la suite d'un éboulement, le GR34 a été fermé par décision de Mme le Maire, de Kérarmel à l'ancienne crêperie du Cairn.

Une réunion est prévue afin de trouver une solution de nouveau tracé (intégrant les enjeux environnementaux de Natura 2000) avec les acteurs concernés : la commune de Plouezoc'h, Morlaix Communauté, l'association Patrimoine et Chemins de Plouezoc'h, le Département, l'Etat (DDTM), la Fédération de randonnée.

L'association souhaiterait qu'une déviation « provisoire » soit mise en place afin de rouvrir le plus rapidement possible le GR.

Nouveau chemin du Dourduff en Terre.

Les travaux ont commencé pour la partie près de la route avant le Dourduff en Terre en accord avec le propriétaire.

Le démarrage devrait se faire prochainement pour la suite. Le chemin passera en amont du portail privé de la pisciculture et évitera les abords de la propriété.

L'ancien chemin communal sera nettoyé.

Une demande va être faite à la Mairie pour avoir la possibilité de se garer près de la réserve d'eau pour faciliter l'accès des bénévoles.

Pont sur le Corniou.

Patrice Clech a émis l'idée d'un pont pour faciliter le passage du chemin au niveau du Camping et ce afin d'éviter de traverser la départementale.

Une demande de matériaux va être faite auprès de Morlaix Communauté après estimation des besoins et plans par une équipe de bénévoles.

Fontaines et lavoirs.

L'association organisera à partir de mars des matinées " nettoyage de fontaines" (les abords) le samedi entre 10 et 12h.

Dominique Godec se chargera de lancer les convocations via WhatsApp.

Point sur le balisage.

Une demande est faite pour que le balisage soit fait dans les deux sens en particulier dans le bourg.
Un groupe de bénévoles va prochainement s'en occuper.

Patrice Clech a précisé que les panneaux ont été modifiés pour être en accord avec la Fédération de randonnée (pas plus de 3 indications par panneau) et que la partie du GR ne peut pas être balisée en jaune.

Demande de subventions.

En 2024, l'association a reçu 11200 € de subventions de la mairie, des banques et dons subsidiaires.
Une demande de subvention 2025 doit être déposée à la mairie, d'un montant de 2000 €.

Prévision des dépenses 2025 Chemins et Patrimoine.

Eric Brannelec a demandé la liste des besoins.

Est prévue cette année un budget « convivialité » pour participer aux dépenses des bénévoles pour leur casse-croûte.

Des dépenses concernant le petit matériel et l'essence/huile sont à prévoir. Concernant la partie patrimoine, un panneau devra être financé pour le rocher de Kerivoalen. L'achat d'un scan est envisagé.

Une demande est faite pour le remboursement des frais de transport.

L'association étant reconnue d'intérêt général, il est possible de rembourser, sur justificatif, les transports effectués dans le cadre de l'association.

Etat des comptes

L'association dispose à ce jour d'un livret d'un montant de 7500 € ainsi que d'un compte courant d'un montant de 760 €.

Fin de séance : 21h10